GE Healthcare

Fiche signalétique

Canada Français

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Nom du produit HyPerTM5 dCTP, 25 nmol

Numéro de catalogue 28-9231-83

Utilisations Applications industrielles: Chimie analytique. Recherche.

Type de produitLiquide.Date de validation27 Mars 2015Date d'impression27 Mars 2015

Fournisseur GE Healthcare UK Ltd Amersham Place

Little Chalfont Buckinghamsh

Buckinghamshire HP7 9NA England +44 0870 606 1921

 En cas d'urgence
 US
 ChemTrec (US)
 1-800-424-9300

 Canada
 ChemTrec (US)
 1-703-527-3887

2. Identification des dangers

État physiqueLiquide.CouleurBleu.OdeurInodore.

Mention d'avertissement

Mentions de danger N'EST PAS CENSÉ PRODUIRE D'EFFETS NÉFASTES SIGNIFICATIFS SUR LA SANTÉ QUAND LES INSTRUCTIONS

D'UTILISATION RECOMMANDÉES SONT RESPECTÉES.

Mesures de précaution

Voies d'absorption Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

YeuxAucun effet important ou danger critique connu.PeauAucun effet important ou danger critique connu.InhalationAucun effet important ou danger critique connu.IngestionAucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques
Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité
Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité
Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité
Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement
Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité
Aucun effet important ou danger critique connu.

Organes cibles Non disponible.

InhalationAucune donnée spécifique.IngestionAucune donnée spécifique.PeauAucune donnée spécifique.YeuxAucune donnée spécifique.

Conditions médicales aggravées

par une surexposition

Aucun connu.

Voir Information toxicologique (section 11)



Référence 28923183



HyPer™5 dCTP, 25 nmol 28-9231-83

3. Information sur les composants

Nom Numéro CAS % en poids

HyPer5 dCTP

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Section 4. Premiers soins

Contact avec les veux If direct contact with the eyes occurs, flush thoroughly with running fresh water. Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Ingestion Ne pas ingérer. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Protection des sauveteurs Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le

conteneur peut éclater.

Moyens d'extinction

Utilisables Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Non utilisables

Dangers spéciaux en cas

d'exposition

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de

formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil

respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section

Précautions environnementales Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies

navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution

environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Méthodes de nettoyage

Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota: Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des

déchets.

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer Petit déversement

avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par

l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire

ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas.

Entreposage Stocker entre les températures suivantes: -30 à -15°C (-22 à 5°F). Entreposer conformément à la

réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas

stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute

contamination du milieu ambiant.



Référence

28923183

Page 2 de 5

Date de validation 27 Mars 2015

Version 6

HyPer™5 dCTP, 25 nmol 28-9231-83

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance

recommandées

Sí ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire. Une référence doit être faite à des normes de suivi appropriées. Une référence à des lignes directrices nationales pour des méthodes de détermination des substances dangereuses sera également requise.

Mesures techniques one ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux

contaminants en suspension dans l'air.

Mesures d'hygiène Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin

avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près

des postes de travail.

Protection individuelle

Respiratoire Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté,

conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit

et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants

aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela

est nécessaire.

Yeux Te port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation

des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de

rotection latéraux.

Peau L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques

encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Contrôle de l'action des agents

d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Autre protection Non disponible.

quipement de protection Non disponible.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide.

Point d'éclair [Le produit n'entretient pas une combustion.]

Durée de combustionNon applicable.Vitesse de combustionNon applicable.

CouleurBleu.OdeurInodore.

pH 7 [Conc. (% poids / poids): 100%]

Point d'ébullition/condensation 100° C (212°F)Point de fusion/congélation 0° C (32°F)Volatilité0% (v/v), 0% (ş

Volatilité0% (v/v), 0% (p/p)TDAANon disponible.

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique Le produit est stable.

Matériaux incompatibles

Risque de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.



Référence

28923183

3183 Date de validation 27 Mars 2015



Page 3 de 5

HyPer™5 dCTP, 25 nmol 28-9231-83

Section 11. Information toxicologique

Toxicité aiguë

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Très faible toxicité pour les humains et les animaux.

Toxicité chronique

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Très faible toxicité pour les humains et les animaux.

<u>Irritation/Corrosion</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Non disponible.

Sensibilisant

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Non disponible.

<u>Cancérogénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Très faible toxicité pour les humains et les animaux.

Classification

Non disponible.

. vo.: disposition

<u>Mutagénicité</u>

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Aucun effet important ou danger critique connu.

<u>Tératogénicité</u> Non disponible.

Conclusion/Résumé

Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé Aucun effet important ou danger critique connu.

Produits synergiques Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Effets sur l'environnement Aucun effet important ou danger critique connu.

Non disponible.

Persistance/dégradabilité

Coefficient de partage n-octanol/ Non disponible.

eau

Facteur de bioconcentration Non disponible.

Effets nocifs divers Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets

Fest important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Classification RCRA

Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.



Référence

Page 4 de 5

28923183



Date de validation 27 Mars 2015

Version 6

HyPer™5 dCTP, 25 nmol 28-9231-83

Section 14. Information relative au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-	-	-		-
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-		-
Classement mexicain	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	-		-
Classe IMDG	Not regulated	-	-	-		-
Classe IATA-DGR	Not regulated		-	-		-

GE*: Groupe d'emballage

Section 15. Information réglementaire

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SIMDUT (Canada) Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Listes canadiennes

INRP canadien Kucun des composants n'est répertorié. Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

Inventaire du Canada Indéterminé

Réglementations Internationales

Listes internationales Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Indéterminé.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Indéterminé.

Inventaire du Japon: Indéterminé. Inventaire de Corée: Indéterminé.

Inventaire Malaisien (Registre HSE): Indéterminé.

Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Indéterminé. Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Indéterminé.

Inventaire de Taiwan (CSNN): Indéterminé.

Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit

Liste des substances chimiques du tableau II de la Convention

Non inscrit

sur les armes chimiques

Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit

Section 16. Renseignements supplémentaires

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

Date d'impression 27 Mars 2015 Date de publication précédente 06 Janvier 2012

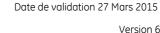
Date d'édition 27 Mars 2015 6 Version

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence 28923183



Page 5 de 5

